

SÉNAT DE BELGIQUE ⁽¹⁾

SESSION EXTRAORDINAIRE 1939

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

Accidents de roulage. — *Voir* : ROULAGE : Responsabilité civile.

Accises. — *Voir* : IMPÔTS : Douanes et accises.

Adoption. — *Voir* : DROIT CIVIL.

Affaires étrangères.

PAYS-BAS.

Entreprises néerlandaises de prêts hypothécaires sur navires et bateaux. — Projet de loi approuvant la convention conclue entre la Belgique et les Pays-Bas sur le régime à appliquer aux entreprises néerlandaises de prêts hypothécaires sur navires et bateaux.

S. S. E. 1939, n° 110 : Rapport de M. Dens.

Agents d'affaires : interdiction d'exercer une intervention dans l'Administration de la justice. — *Voir* : ORGANISATION JUDICIAIRE : Agents d'affaires.

Agriculture.

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS PAR LES INSTITUTS AGRONOMIQUES. — *Voir* : DROIT PÉNAL : Titres d'enseignement supérieur : Protection.

Alcool.

PROTECTION CONTRE L'ALCOOLISME.

Proposition de loi de protection contre l'alcoolisme.

S. S. E. 1939, n° 48 : Rapport de M. Hanquet sur la recevabilité.
— — n° 53 : Proposition de M. Buisseret.

RÉGIME DE L'ALCOOL : MODIFICATION.

Proposition de loi portant modification de l'article 3 de la loi du 29 août 1919 sur le régime de l'alcool.

S. S. E. 1939, n° 99 : Proposition de M. Legrand.
— — n° 104 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

Allocations familiales. — *Voir* : TRAVAIL.

Amnistie.

AMNISTIE POLITIQUE.

Délits commis le 25 octobre 1936. — Proposition de loi relative à l'amnistie des délits commis à l'occasion des événements du 25 octobre 1936, à Bruxelles.

S. S. E. 1939, n° 58 : Rapport de M. Legrand sur la recevabilité.
— — n° 75 : Proposition de M. Vigneron.

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT.

Interprétation de la loi de 1929. — Projet de loi interprétant la loi du 19 janvier 1929 sur l'extinction des poursuites répressives et des peines relatives à certains crimes et délits commis entre le 4 août 1914 et le 4 août 1919.

S. S. E. 1939, n° 129 : Projet du gouvernement.

ENGAGEMENTS DANS LES ARMÉES ESPAGNOLES.

Proposition de loi amnistiant des infractions connexes aux engagements volontaires dans les armées espagnoles.

S. S. E. 1939, n° 33 : Rapport de M. Van Remoortel sur la recevabilité.

— — n° 40 : Proposition de M. Rolin.

— — n° 69 : Rapport de M. Van Remoortel.

FAITS DE GRÈVE.

Proposition de loi relative à l'amnistie d'infractions commises à l'occasion de faits de grève.

S. S. E. 1939, n° 33 : Rapport de M. Disière sur la recevabilité.

— — n° 41 : Proposition de M. Rolin.

— — n° 76 : Rapport de M. Disière.

MILITAIRES.

Projet de loi modifiant et étendant les lois d'amnistie du 28 août 1919, du 31 octobre 1919 et du 28 juin 1921.

S. S. E. 1939, n° 109 : Projet réamendé par la Chambre des représentants.

Appareils automatiques. — Voir : JEUX ET PARIS.

Armée.

AMNISTIE EN FAVEUR DES MILITAIRES. — Voir : AMNISTIE : Militaires.

CHEVRONS DE FRONT.

Suppression de la retenue. — Proposition de loi abrogeant l'application de l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932 établissant des mesures temporaires destinées à maintenir l'équilibre budgétaire.

S. S. E. 1939, n° 28 : Rapport de M. Vigneron sur la recevabilité.

— — n° 31 : Proposition de M. Boon.

— — n° 118 : Rapport de M. Cools.

COMBATTANTS (ANCIENS). — Voir : 1° plus haut : CHEVRONS DE FRONT. — 2° GUERRE : Œuvre nationale des anciens combattants, etc. = 3° AMNISTIE.

MILICE.

Citoyens rappelés sous les armes. — Projet de loi tendant à sauvegarder les droits des citoyens rappelés sous les armes, dans des circonstances spéciales.

S. S. E. 1939, n° 107 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 120 : Rapport de M. Laboulle.

Engagements volontaires dans les armées espagnoles. — Voir : AMNISTIE : Engagements, etc.

Rémunération aux familles des militaires rappelés. — Projet de loi relatif à l'octroi d'une rémunération spéciale aux familles des militaires rappelés sous les drapeaux à l'occasion des mesures prises pour assurer la sécurité du pays.

S. S. E. 1939, n° 11 : Projet transmis par la Chambre des représentants.

— — n° 29 : Rapport de M. Cools.

Taxe militaire. — Proposition de loi instituant une taxe militaire.

S. S. E. 1939, n° 12 : Rapport de M. Jos. De Clercq sur la recevabilité.

— — n° 15 : Proposition de M. Demets, F.

RÉMUNÉRATION AUX FAMILLES DES MILITAIRES RAPPELÉS. — Voir plus haut : MILICE.

TAXE MILITAIRE. — Voir la sous-rubrique : MILICE.

Assurance obligatoire des conducteurs de véhicules automoteurs. — Voir : ROULAGE : Responsabilité civile, etc.

Assurances sociales.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — *Voir* : TRAVAIL.

CHÔMAGE : OFFICE NATIONAL DU PLACEMENT ET DU CHÔMAGE. — *Voir* : CHÔMAGE.

EMPLOYÉS.

Vieillesse et décès prématuré. — Proposition de loi modifiant la loi du 18 juin 1930, portant révision de la loi du 10 mars 1925 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.

S. S. E. 1939, n° 16 : Rapport de M. Roland sur la recevabilité.

— — n° 22 : Proposition de M. Harnegnies.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — *Voir* aussi plus haut : EMPLOYÉS.

Salariés. — Proposition de loi relative à l'augmentation des pensions des salariés assujettis à la loi du 15 décembre 1937 et à l'assurance d'une pension à leurs épouses.

S. S. E. 1939, n° 64 : Rapport de Mlle Baers sur la recevabilité.

— — n° 65 : Proposition de M. Jauniaux.

Atteintes à l'intégrité, à la souveraineté ou à l'indépendance du royaume. — *Voir* : DROIT PÉNAL : Dons d'une organisation étrangère en vue d'une propagande anti-belge.

Automobiles : responsabilité civile et assurance obligatoire. — *Voir* : ROULAGE.

Avocats : interdiction aux agents d'affaires d'exercer des actes relevant de cette profession. — *Voir* : ORGANISATION JUDICIAIRE : Agents d'affaires.

B

Bateaux (Prêts hypothécaires sur). — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Pays-Bas.

Beez : limites séparatives. — *Voir* : COMMUNES : Territoire : Namur.

Biens industriels : contribution foncière. — *Voir* : IMPÔTS : Fiscalité provinciale et communale.

Boissons alcooliques. — *Voir* : ALCOOL.

Bourgmestre : autorisation pour les experts des viandes d'exercer ces fonctions. — *Voir* : COMMUNES : Loi communale.

Budgets.

CRÉDITS PROVISOIRES.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 50 : Rapport de M. Mullie.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 8 : Projet du gouvernement.

— — n° 34 : Rapport de M. De Smet.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 77 : Projet transmis par la Chambre des représentants.

— — n° 87 : Rapport de M. Carton de Tournai.

AGRICULTURE.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 43 : Rapport de M. Limage.

COLONIES (*Dépenses métropolitaines*).

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 45 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 58 : Rapport de M. Devos.

COMMUNICATIONS (TRANSPORTS, P. T. T. ET I. N. R.).

Exercice 1939.

- S. S. E. 1939, n° 83 : Rapport de M. le chevalier Dessain sur les Dépenses relatives à l'Administration des Postes.
 — — n° 86 : Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes sur les Dépenses relatives aux transports.

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Exercice 1939.

Extraordinaire. — Projet de loi contenant le Budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Vice-Gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 61 : Rapport de M. Devos.

Ordinaire. — Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du Vice-Gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 56 : Projet transmis par la Chambre des représentants.

— — n° 57 : Rapport de M. Devos J.

DÉFENSE ACTIVE DU TERRITOIRE CONTRE LE PÉRIL AÉRIEN.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 55 : Projet du Gouvernement.

— — n° 70 : Rapport de M. Crokaert.

DÉFENSE PASSIVE DU TERRITOIRE CONTRE LE PÉRIL AÉRIEN.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 63 : Projet du gouvernement et Tableaux.

— — n° 71 : Rapport de M. Crokaert.

DETTE PUBLIQUE.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 13 : Rapport de M. Beauvain.

DOTATIONS.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 44 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 54 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

EXTRAORDINAIRE. — *Voir plus loin* : RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

FINANCES.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 7 : Projet du Gouvernement.

— — n° 14 : Rapport de M. le baron Moyersoen.

JUSTICE.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 10 : Projet du gouvernement et Tableaux.

— — n° 72 : Rapport de M. Hanquet.

— — n° 74 : Amendement du Gouvernement.

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES ET I. N. R. — *Voir plus haut* : COMMUNICATIONS.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 81 : Projet transmis par la Chambre des représentants.

— — n° 88 : Rapport de M. Beauvain.

SÉNAT. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT : Dotation sénatoriale.TRANSPORTS, P. T. T. ET I. N. R. — *Voir plus haut* : COMMUNICATIONS.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES, RÉGULARISATIONS.

Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1939 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1938 et antérieurs et à l'exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 111 : Rapport de M. Ronse.

Congo belge : 1937 et 1938. — Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 29 octobre 1938 ordonnant des virements de crédits aux budgets des dépenses ordinaires du Congo belge pour les exercices 1937 et 1938 et ouvrant un crédit supplémentaire au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1937.

S. S. E. 1939, n° 59 : Rapport de M. Devos.

Ruanda-Urundi : 1938. — Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 29 mars 1939 ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1938.

S. S. E. 1939, n° 60 : Rapport de M. Devos.

EQUILIBRE BUDGÉTAIRE :

Pouvoirs spéciaux. — Projet de loi attribuant au Roi certains pouvoirs, en vue de réaliser l'assainissement et l'équilibre des finances publiques, de créer des conditions plus favorables au développement de l'économie nationale et de pourvoir à d'autres nécessités urgentes.

S. S. E. 1939, n° 5 : Projet transmis par la Chambre des représentants.

— — n° 6 : Rapport de M. Ronse.

Retenue sur la vente des chevrons de front : suppression. — Voir : ARMÉE : Chevrons de front.

C

Carte d'identité professionnelle pour Voyageurs de commerce. — Voir : PROFESSIONS : Voyageurs de commerce.

Chambres législatives-Sénat.

DOTATION SÉNATORIALE.

Exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 66 : Rapport du collège des Questeurs : MM. Jos. De Clercq, Van Belle, comte de la Barre d'Erquelinnes, Beauduin et Diriken.

LISTES.

S. S. E. 1939, n° 1 : Liste alphabétique des membres du Sénat.

— — n° 2 : Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.

— — n° 3 : Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.

— — n° 4 : Liste des Commissions permanentes et des Commissions spéciales.

POURSUITES A CHARGE DE MEMBRES DU SÉNAT.

Poursuites engagées contre M. le Sénateur Vigneron.

S. S. E. 1939, n° 36 : Rapport de M. Coenen.

Poursuites engagées contre M. le Sénateur Leuridan.

S. S. E. 1939, n° 49 : Rapport de M. Legrand.

RÈGLEMENT DU SÉNAT.

Modifications diverses au Règlement du Sénat.

S. S. E. 1939, n° 79 : Rapport complémentaire de M. Leyniers.

— — n° 90 : Deuxième rapport complémentaire de M. Leyniers.

Charbonnages. — Voir : MINES.

Chevrons de front. — Voir : ARMÉE.

Chômage et résorption du chômage.

CONTRIBUTION DES EMPLOYEURS.

Projet de loi prorogeant la loi du 24 décembre 1938 obligeant les employeurs à contribuer aux charges de l'Office national du Placement et du Chômage.

S. S. E. 1939, n° 82 : Rapport du R. P. Rutten.

Circulation. — Voir : ROULAGE.

Citoyens rappelés sous les armes. — Voir : ARMÉE : Milice.

Code civil. — *Voir* : DROIT CIVIL.

Code pénal. — *Voir* : DROIT PÉNAL.

Colonies.

BUDGETS COLONIAUX. — *Voir* : BUDGETS : a) Congo belge et Ruanda-Urundi; b) Colonies (Dépenses métropolitaines).

IMPÔT SUR LES REVENUS DES ENTREPRISES BELGO-COLONIALES.

Projet de loi majorant de 25 centimes additionnels extraordinaires au profit exclusif de la Colonie, la taxe mobilière prévue par la loi du 21 juin 1927 relative à l'impôt sur les revenus des entreprises belgo-coloniales.

S. S. E. 1939, n° 62 : Rapport de M. J. Devos.

Combattants. — *Voir* : 1° ARMÉE : Chevrons de front. — 2° GUERRE : Œuvre nationale des anciens combattants, déportés, etc. — 3° AMNISTIE : Militaires.

Commerce et industrie.

Voir aussi : TRAVAIL.

DROITS DES CITOYENS RAPPELÉS SOUS LES ARMES. — *Voir* : ARMÉE : Milice : Citoyens rappelés.

EMPLOYÉS : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — *Voir* : ASSURANCES SOCIALES : Employés.

EXPERTS-COMPTABLES. — *Voir* : PROFESSIONS

MÉTIERS ET NÉGOCES.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et négoces.

S. S. E. 1939, n° 19 : Rapport de M. Houben sur la recevabilité.

— — n° 24 : Proposition de M. van Ackere.

MINES. — *Voir* : la rubrique spéciale.

PRUD'HOMMES. — *Voir* : ORGANISATION JUDICIAIRE.

SALAIRES. — *Voir* : TRAVAIL.

VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS DE COMMERCE. — *Voir* : PROFESSIONS.

Commissions permanentes. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT : Listes.

Communes.

EXPERTS DES VIANDES : INCOMPATIBILITÉ ENTRE CES FONCTIONS ET CELLES DE BOURGMESTRE ET DE CONSEILLER. — *Voir plus loin* : LOI COMMUNALE.

FISCALITÉ COMMUNALE. — *Voir* : IMPÔTS : Fiscalité provinciale et communale.

LIMITES SÉPARATIVES. — *Voir plus loin* : TERRITOIRE.

LOI COMMUNALE.

Proposition de loi permettant aux experts des viandes d'exercer les fonctions de conseiller communal ou de bourgmestre.

S. S. E. 1939, n° 20 : Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelines sur la recevabilité.

— — n° 25 : Proposition de M. Mullie.

— — n° 123 : Rapport de M. le chevalier Dessain.

TERRITOIRE.

Flandre Orientale. — Projet de loi tendant à modifier les limites des communes de Kemzeke et de Sint-Pauwels.

S. S. E. 1939, n° 96 : Rapport de M. Yernaux.

Liège. — Projet de loi modifiant les limites de la ville de Liège et de la commune de Herstal.

S. S. E. 1939, n° 35 : Rapport de M. Vander Stegen.

Namur. — Projet de loi modifiant les limites des communes de Beez et de Lives.

S. S. E. 1939, n° 95 : Rapport de M. Yernaux.

Congés scolaires. — *Voir* : ENSEIGNEMENT : Enseignement primaire : Durée des cours et congés.

Congo. — *Voir* : COLONIES.

Conseil d'Etat. — *Voir* : DROIT PUBLIC.

Conseiller communal : autorisation, pour les experts des viandes, d'exercer cette fonction. — *Voir* : COMMUNES : Loi communale.

Contrat de louage de service des travailleurs domestiques. — *Voir* : TRAVAIL : Contrat de louage, etc.

Contribution foncière. — *Voir* : IMPÔTS : Impôts directs.

Contribution foncière des biens industriels. — *Voir* : IMPÔTS : Fiscalité provinciale et communale.

Conventions avec des pays étrangers. — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Crédits provisoires et crédits supplémentaires. — *Voir* : BUDGETS.

Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat. — *Voir* : AMNISTIE.

D

Décès prématuré : pensions. — *Voir* : ASSURANCES SOCIALES : a) Vieillesse et décès prématuré; b) Employés.

Défense du territoire contre le péril aérien. — *Voir* : BUDGETS.

Défense nationale. — *Voir* : ARMÉE.

Dégâts houillers. — *Voir* : MINES.

Déportés. — *Voir* : GUERRE : Œuvre nationale des anciens combattants, déportés, prisonniers politiques, etc.

Domestiques. — *Voir* : TRAVAIL : Contrat de louage des domestiques.

Dons d'une organisation étrangère en vue d'une propagande anti-belge. — *Voir* : DROIT PÉNAL.

Dotation sénatoriale. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT.

Douanes et accises. — *Voir* : IMPÔTS.

Droit civil.

ADOPTION.

Projet de loi sur l'Adoption.

S. S. E. 1939, n° 46 : Rapport de M. Hanquet.

— — n° 78 : Texte adopté par le Sénat au premier vote.

ENFANTS NATURELS.

Proposition de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux enfants naturels.

S. S. E. 1939, n° 33 : Rapport de M. Disière sur la recevabilité.

— — n° 38 : Proposition de M. Rolin.

Droit pénal.

DONS D'UNE ORGANISATION ÉTRANGÈRE EN VUE D'UNE PROPAGANDE ANTI-BELGE.
 Projet de loi complétant le titre I du Livre II du Code pénal.

S. S. E. 1939, n° 106 : Projet transmis par la Chambre des représentants.
 — — n° 117 : Rapport de M. Temmerman.

JEUX DE HASARD, APPAREILS AUTOMATIQUES, ETC.

Projet de loi complétant l'article 557, 9°, du Code pénal. — Voir : JEUX ET PARIS.

TITRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : PROTECTION.

Ingénieurs diplômés par les Instituts agronomiques. — Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les ingénieurs diplômés par les Instituts agronomiques, l'article 1^{er} de la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur.

S. S. E. 1939, n° 51 : Projet du Gouvernement.
 — — n° 85 : Rapport de M. Matagne.

Droit public.

CONSEIL D'ÉTAT.

Projet de loi portant création d'un Conseil d'Etat.

S. S. E. 1939, n° 80 : Rapport de M. Van Remoortel.
 — — n° 109 : Amendements du gouvernement au texte présenté par les Commissions réunies de l'Intérieur et de la Justice.

Droits des citoyens rappelés sous les armes. — Voir : ARMÉE : Milice : Citoyens rappelés.

Droits de succession. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.

Durée des cours. — Voir : ENSEIGNEMENT : Enseignement primaire.

E

Ecoles. — Voir : ENSEIGNEMENT.

Elections législatives. — Voir : LOIS ÉLECTORALES.

Employés (vieillesse et décès). — Voir : ASSURANCES SOCIALES : Employés.

Enfance.

PROTECTION DE L'ENFANCE.

Projet de loi modifiant la loi du 5 mai 1912 sur la protection de l'enfance.

S. S. E. 1939, n° 92 : Rapport complémentaire de M. Rolin.

Enfants naturels. — Voir : DROIT CIVIL.

Enseignement.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Durée des cours et congés. — Projet de loi modifiant certaines dispositions des articles 5, 7 et 15 de la loi organique de l'enseignement primaire.

S. S. E. 1939, n° 94 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 102 : Rapport de M. Rombaut.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Titres d'enseignement supérieur : Protection. — Voir : DROIT PÉNAL : Titres, etc.

PROLONGATION DE LA SCOLARITÉ.

Projet de loi maintenant, dans certains cas, l'obligation de la scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans.

S. S. E. 1939, n° 103 : Rapport de M. Rombaut.

Entreprises belgo-coloniales : impôt spécial en faveur de la Colonie. — *Voir* : COLONIES : Impôt sur les revenus, etc.

Entreprises néerlandaises de prêts hypothécaires. — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Pays-Bas.

Equilibre budgétaire. — *Voir* : BUDGETS.

Experts-comptables : réglementation de la profession. — *Voir* : PROFESSIONS.

Experts des viandes : autorisation d'exercer d'autres fonctions communales. — *Voir* : COMMUNES : Loi communale.

F

Faits de grèves. — *Voir* : AMNISTIE.

Finances.

BUDGETS. — *Voir* la rubrique spéciale.

IMPÔTS : *Voir* la rubrique spéciale.

POUVOIRS SPÉCIAUX EN VUE DE RÉALISER L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES. — *Voir* : BUDGETS : Equilibre budgétaire.

Fiscalité provinciale et communale. — *Voir* : IMPÔTS.

Fonds national de garantie de la réparation des dégâts houillers. — *Voir* : MINES.

G

Gens de maison. — *Voir* : TRAVAIL : Contrat de louage des domestiques.

Guerre.

COMBATTANTS. — *Voir* : 1^o plus loin : ŒUVRE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS, DÉPORTÉS, ETC. — 2^o ARMÉE : Chevrons de front. — 3^o AMNISTIE : Militaires.

ŒUVRE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS, DÉPORTÉS ET PRISONNIERS POLITIQUES.

Projet de loi complétant l'article 1^{er} de la loi du 15 mars 1938 créant l'Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques de la guerre 1914-1918.

S. S. E. 1939, n^o 97 : Projet transmis par la Chambre des représentants.
— — n^o 100 : Rapport le M. Yernaux.

ŒUVRE NATIONALE DES ORPHELINS DE LA GUERRE.

Proposition de loi modifiant les lois des 15 juin 1919 et 16 avril 1929 instituant l'Œuvre nationale des Orphelins de la guerre.

S. S. E. 1939, n^o 17 : Rapport de M. Hanquet sur la recevabilité.
— — n^o 37 : Proposition de M.-F. Demets.

H

Herstal : limites séparatives. — *Voir* : COMMUNES : Territoires : Liège.

Hypothèque sur bateau. — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Pays-Bas.

I

Immunité parlementaire. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT : Poursuites.

Impôts.

DOUANES ET ACCISES.

Tarif des douanes. — Projet de loi relatif au tarif des douanes.

S. S. E. 1939, n^o 113 : Rapport de M. Mullie.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Contribution foncière des biens industriels. — Projet de loi modifiant, pour 1939, certaines dispositions qui intéressent la fiscalité provinciale et communale.

S. S. E. 1939, n° 115 : Rapport de M. Temmerman.

IMPÔTS DIRECTS.

Contribution foncière. — Projet de loi tendant à modifier l'arrêté royal du 11 août 1935, en vue d'une remise temporaire de la contribution foncière.

S. S. E. 1939, n° 93 : Projet transmis par la Chambre des représentants.

— — n° 112 : Rapport de M. le chevalier David.

IMPÔTS INDIRECTS.

Droits de succession. — *Projet de loi modifiant la loi du 4 août 1930 portant généralisation des allocations familiales en faveur des travailleurs salariés, ainsi que le Code des droits de succession.* — Voir : TRAVAIL : Allocations familiales.

REVENUS.

Entreprises belgo-coloniales. — Projet de loi majorant de 25 centimes additionnels extraordinaires, au profit exclusif de la Colonie, la taxe mobilière prévue par la loi du 21 juin 1927 relative à l'impôt sur les revenus des entreprises belgo-coloniales. — Voir : COLONIES : Impôt sur les revenus.

Incompatibilité entre les fonctions de bourgmestre ou de conseiller communal et celles d'expert des viandes. — Voir : COMMUNES : Loi communale.

Indemnité aux familles des militaires rappelés sous les drapeaux. — Voir : ARMÉE : Milice.

Indemnités ne couvrant pas des charges réelles : réduction. — Voir : TRAITEMENTS.

Infirmiers et infirmières. — Voir : PROFESSIONS.

Infractions diverses : amnistie. — Voir : AMNISTIE.

Ingénieurs diplômés par les instituts agronomiques : protection du titre. — Voir : DROIT PÉNAL : Titres d'enseignement supérieur.

Institut national des Experts-comptables. — Voir : PROFESSION : Experts-comptables.

Invalides, veuves et orphelins de la guerre : octroi d'allocations familiales. — Voir : TRAVAIL : Allocations familiales.

J

Jeux et paris.

JEU DE HASARD, APPAREILS AUTOMATIQUES, ETC.

Projet de loi complétant l'article 557, 9°, du Code pénal.

S. S. E. 1939, n° 124 : Projet du Gouvernement.

K

Kemzeke. — Voir : COMMUNES : Territoire : Flandre Orientale.

L

Langues.

EMPLOI DES LANGUES EN MATIÈRE JUDICIAIRE. — Voir : ORGANISATION JUDICIAIRE : Langues.

Liège : limites séparatives. — Voir : COMMUNES : Territoires.

Limites séparatives des communes. — *Voir* : COMMUNES : Territoires.

Listes. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT.

Listes électorales. — *Voir* : LOIS ÉLECTORALES.

Lives : limites séparatives. — *Voir* : COMMUNES; Territoire : Namur.

Loi communale. — *Voir* : COMMUNES.

Lois électorales.

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Listes : Confection. — Proposition de loi modifiant le régime électoral des élections législatives.

S. S. E. 1939, n° 32 : Rapport de M. le chevalier Dessain sur la recevabilité.

— — n° 42 : Proposition de M. le baron Nothomb.

LISTES ÉLECTORALES.

Revision : suppression en 1939. — Projet de loi tendant à supprimer la revision des listes électorales en 1939.

S. S. E. 1939, n° 98 : Rapport de M. G. Cools.

M

Magistrats de complément. — *Voir* : ORGANISATION JUDICIAIRE : Personnel judiciaire.

Marine.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES SUR NAVIRES ET BATEAUX. — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES; Pays-Bas: Convention à ce sujet.

Médecins-vétérinaires. — *Voir* : PROFESSIONS.

Métiers et négoce : organisation professionnelle. — *Voir* : PROFESSIONS.

Milice. — *Voir* : ARMÉE.

Militaires. — *Voir* : 1° ARMÉE. — 2° AMNISTIE. — 3° GUERRE.

Mines.

DÉGATS HOUILLERS.

Fonds national de garantie. — Projet de loi tendant à instituer un Fonds national de garantie de la réparation des dégâts houillers.

S. S. E. 1939, n° 67 : Texte adopté par le Sénat au premier vote.

Mobilisés : sauvegarde de leurs droits. — *Voir* : ARMÉE : Milice : Citoyens rappelés sous les armes.

N

Naturalisations.

Demandes transmises par la Chambre des Représentants.

S. S. E. 1939, n° 121 : Rapport de MM. le comte de la Barre d'Erquelines et Godding.

Négoce : organisation professionnelle. — *Voir* : PROFESSIONS : Métiers et négoce.

O

Œuvre nationale des anciens combattants, déportés, prisonniers politiques. — *Voir* : GUERRE.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre. — *Voir* : GUERRE.

Office national du Placement et du Chômage. — *Voir* : CHÔMAGE ET RÉSORPTION DU CHÔMAGE : Contribution des employeurs.

Ordre des infirmiers et infirmières : création. — *Voir* : PROFESSIONS : Infirmiers et infirmières.

Ordre des médecins-vétérinaires. — *Voir* : PROFESSIONS : Médecins-vétérinaires.

Organisation judiciaire.

AGENTS D'AFFAIRES.

Proposition de loi complétant la loi du 18 juin 1869 sur l'organisation judiciaire.

S. S. E. 1939, n° 89 : Proposition de M. Pholien.

LANGUES.

Emploi des langues. — Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

S. S. E. n° 33 : Rapport de M. Jos. De Clercq sur la recevabilité.

— n° 39 : Proposition de M. Rolin.

— n° 91 : Rapport de M. Van Roosbroeck.

Prorogation des dispositions transitoires. — Projet de loi tendant à proroger, pour une nouvelle période, certaines des dispositions transitoires contenues dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

S. S. E. 1939, n° 116 : Rapport de M. Rombaut.

PERSONNEL JUDICIAIRE.

Magistrats de complément. — Projet de loi autorisant le Roi à nommer à des places de magistrats de complément.

S. S. E. 1939, n° 122 : Rapport de M. Disière.

PRUD'HOMMES.

Proposition de loi revisant la loi du 9 juillet 1926 sur les Conseils de prud'hommes.

S. S. E. 1939, n° 21 : Rapport de M. Houben sur la recevabilité.

— n° 26 : Proposition de M. Van Roosbroeck.

Organisation professionnelle des métiers et négoce. — *Voir* : PROFESSIONS : Métiers et négoce.

Orphelins de la guerre. — *Voir* : GUERRE : Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Ouvriers. — *Voir* : 1° TRAVAIL ; 2° ASSURANCES SOCIALES ; 3° CHÔMAGE.

P

Paiement des salaires. — *Voir* : TRAVAIL : Salaires.

Paris. — *Voir* : JEUX ET PARIS.

Pays-Bas. — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Pensions.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — *Voir* : ASSURANCES SOCIALES.

Péril aérien : défense du territoire. — *Voir* : BUDGETS : Défense, etc.

Personnel judiciaire. — *Voir* : ORGANISATION JUDICIAIRE.

Police du roulage. — *Voir* : ROULAGE.

Poursuites à charge de membres du Sénat. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT.

Pouvoirs spéciaux. — *Voir* : BUDGETS : Equilibre budgétaire.

Prêts hypothécaires sur navires et bâtiments. — *Voir* : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Pays-Bas.

Prisonniers politiques de la guerre 1914-1918. — *Voir* : GUERRE : Œuvre nationale des anciens combattants, déportés, prisonniers politiques.

Professions.

DOMESTIQUES— *Voir* : TRAVAIL : Contrat de louage des domestiques.

EXPERTS-COMPTABLES.

Proposition de loi portant création d'un Institut national des Experts-comptables agréés et réglementant l'exercice de la profession d'expert-comptable.

S. S. E. 1939, n° 18 : Rapport de M. Matagne sur la recevabilité.

— — n° 23 : Proposition de M. F. Demets.

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS PAR LES INSTITUTS AGRONOMIQUES. — *Voir* : DROIT PÉNAL : Titres d'enseignement supérieur : Protection.

INFIRMIER OU INFIRMIÈRE.

Proposition de loi réglementant la profession d'infirmier ou d'infirmière et créant l'Ordre des infirmiers et des infirmières.

S. S. E. 1939, n° 126 : Proposition de Mme Spaak.

MÉDECINS-VÉTÉRINAIRES.

Proposition de loi créant l'Ordre des médecins-vétérinaires.

S. S. E. 1939, n° 127 : Proposition de M. Sobry.

MÉTIERS ET NÉGOCES.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et négoce.

S. S. E. 1939, n° 19 : Rapport de M. Houben sur la recevabilité.

— — n° 24 : Proposition de M. van Ackere.

VOYAGEURS DE COMMERCE.

Carte d'identité professionnelle. — Proposition de loi portant création d'une carte d'identité professionnelle pour les voyageurs de commerce.

S. S. E. 1939, n° 47 : Rapport de M. Servais sur la recevabilité.

— — n° 52 : Proposition de M. Mertens.

Prolongation de la scolarité. — *Voir* : ENSEIGNEMENT.

Propagande anti-belge. — *Voir* : DROIT PÉNAL : Dons d'une organisation étrangère.

Protection contre l'alcoolisme. — *Voir* : ALCOOL.

Protection de l'enfance. — *Voir* : ENFANCE.

Provinces.

FISCALITÉ PROVINCIALE. — *Voir* : IMPÔTS : Fiscalité provinciale et communale.

Prud'hommes. — *Voir* : ORGANISATION JUDICIAIRE.

R

Régie des Télégraphes et des Téléphones. — *Voir* : TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Régime de l'alcool. — *Voir* : ALCOOL.

Règlement du Sénat. — *Voir* : CHAMBRES LÉGISLATIVES-SÉNAT.

Régularisations, virements, transferts. — *Voir* : BUDGETS : Crédits supplémentaires.

Rémunérations. — *Voir* : TRAITEMENTS.

Rémunération aux familles des militaires rappelés sous les drapeaux. — *Voir* : ARMÉE : Milice.

Responsabilité en matière d'accidents de roulage. — *Voir* : ROULAGE.

Retenue sur certaines indemnités. — *Voir* : TRAITEMENTS : Indemnités, etc.

Revenus des entreprises belgo-coloniales : impôt extraordinaire. — *Voir* : COLONIES : Impôt sur les revenus, etc.

Revision des listes électorales. — *Voir* : LOIS ÉLECTORALES : Listes électorales.

Roulage.

RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE OBLIGATOIRE.

Projet de loi relatif à la responsabilité en matière d'accidents de roulage et à l'assurance obligatoire des titulaires de plaques d'immatriculation de véhicules automoteurs.

S. S. E. 1939, n° 125 : Projet du Gouvernement.

VÉHICULES SUR RAILS.

Projet de loi étendant aux véhicules circulant sur rails, certaines prescriptions de l'arrêté royal du 1^{er} février 1934 sur la police du roulage et de la circulation.

S. S. E. 1939, n° 73 : Rapport de M. Hans.

Ruanda-Urundi. — *Voir* : BUDGETS : a) Congo belge et Ruanda-Urundi; b) Crédits supplémentaires.

S

Salaires des ouvriers. — *Voir* : TRAVAIL.

Salariés. — *Voir* : 1^o TRAVAIL : Allocations familiales; 2^o ASSURANCES SOCIALES: Vieillesse et décès.

Scolarité : prolongation obligatoire. — *Voir* : ENSEIGNEMENT : Prolongation de la scolarité.

Sint-Pauwels. — *Voir* : COMMUNES : Territoire : Flandre Orientale.

T

Tarif des douanes. — *Voir* : IMPÔTS : Douanes et accises.

Taxe militaire. — *Voir* : ARMÉE : Milice.

Taxe mobilière frappant les entreprises belgo-coloniales : majoration. — *Voir* : COLONIES : Impôt sur les revenus, etc.

Télégraphes et Téléphones.

RÉGIE.

Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la Régie des Télégraphes et des Téléphones pour l'exercice 1939.

S. S. E. 1939, n° 84 : Rapport de M. Gabriel.

Territoire des communes. — *Voir* : COMMUNES.

Titres d'enseignement supérieur : protection. — *Voir* : DROIT PÉNAL.

Traitements.

INDEMNITÉS NE COUVRANT PAS DES CHARGES RÉELLES.

Projet de loi portant de 10 à 15 p. c. la retenue sur les indemnités qui ne couvrent pas des charges réelles.

S. S. E. 1939, n° 101 : Projet transmis par la Chambre des représentants.
— — n° 114 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

Transports.

VÉHICULES AUTOMOTEURS. — *Voir* : ROULAGE.

Travail.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Invalides, veuves et orphelins de la guerre. — Projet de loi modifiant la loi du 4 août 1930 portant généralisation des allocations familiales, en faveur des travailleurs salariés, ainsi que le code des droits de successions.

S. S. E. 1939, n° 105 : Projet transmis par la Chambre des représentants.
— — n° 119 : Rapport de Mlle Baers.

CITOYENS RAPPELÉS SOUS LES ARMES. — *Voir* : ARMÉE : Milice.

CONTRAT DE LOUAGE DES DOMESTIQUES.

Proposition de loi réglant le contrat de louage du service des travailleurs domestiques.

S. S. E. 1939, n° 128 : Proposition de Mlle Baers.

FAITS DE GRÈVE. — *Voir* : AMNISTIE.

MÉTIERS ET NÉGOCES. — *Voir* : PROFESSIONS.

SALAIRES.

Réglementation du paiement. — Proposition de loi modifiant et complétant la loi du 16 août 1887, portant réglementation des salaires des ouvriers.

S. S. E. 1939, n° 27 : Rapport de M. Moulin sur la recevabilité.
— — n° 30 : Proposition de M. Van Roosbroeck.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — *Voir* : ASSURANCES SOCIALES : a) Employés; b) Vieillesse et décès.

V

Véhicules sur rails et véhicules automoteurs. — *Voir* : ROULAGE.

Vétérinaires. — *Voir* : PROFESSIONS : Médecins-vétérinaires.

Vieillesse et décès prématuré : pensions. — *Voir* : ASSURANCES SOCIALES : a) Vieillesse et décès; b) Employés.

Virements, régularisations, transferts. — *Voir* : BUDGETS : Crédits supplémentaires.

Voyageurs et représentants de commerce. — *Voir* : PROFESSIONS.